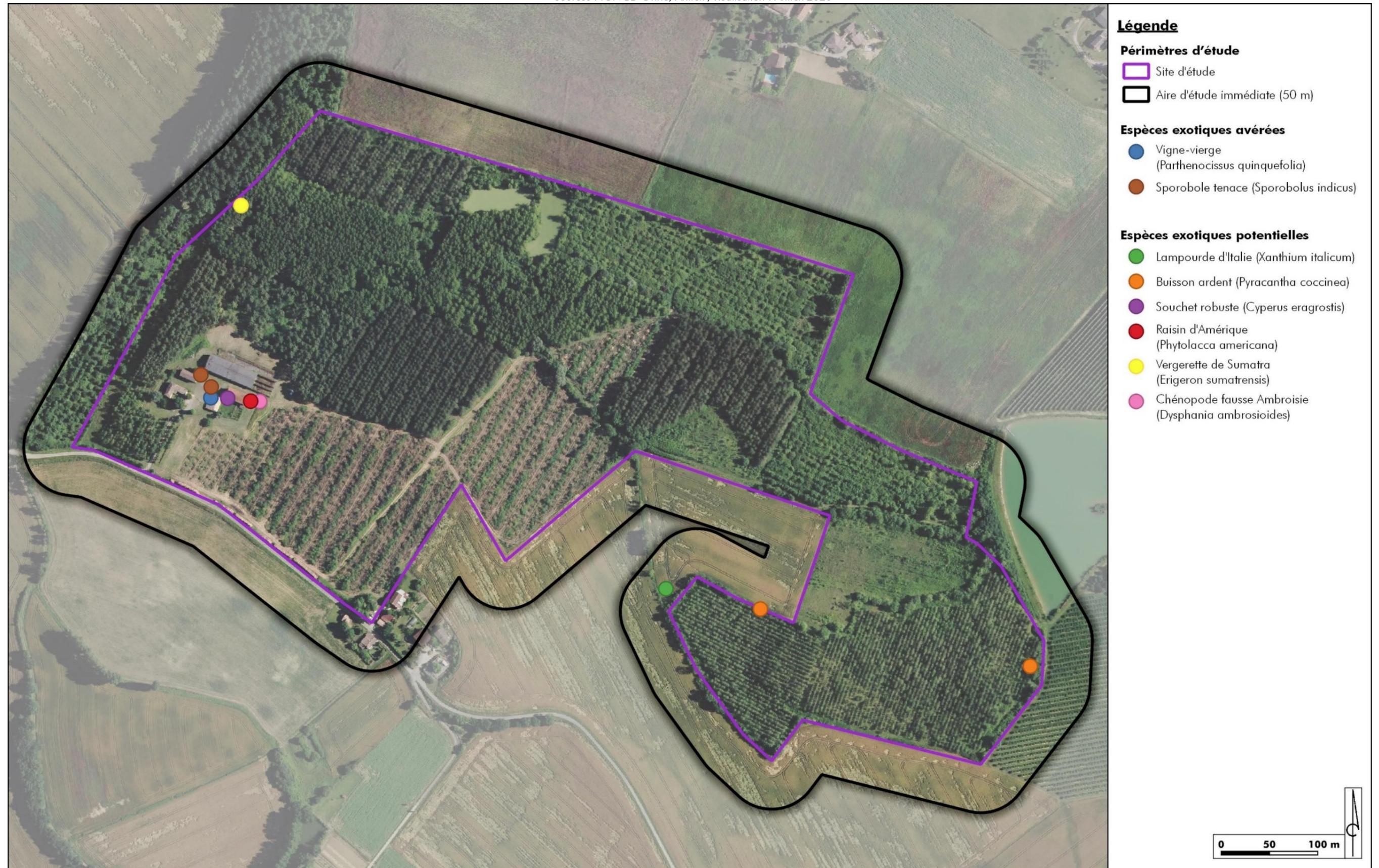


## Illustration 42 : Localisation des stations d'espèces exotiques envahissantes

Sources : IGN BD Ortho, Artifex ; Réalisation : Artifex 2020



**A RETENIR**

La flore présente sur le site d'étude et son aire d'étude immédiate est assez intéressante sur les zones humides et les pelouses sèches. Deux espèces patrimoniales déterminantes au titre de la réactualisation des ZNIEFF ont ainsi inventoriées : l'Oenanthe fistuleuse (enjeu fort) et le Trèfle écailleux (enjeu moyen). Une autre espèce patrimoniale, bénéficiant d'un statut de protection régional, a également été observée : le Glaïeul des moissons (enjeu moyen).

Deux espèces végétales exotiques envahissantes « avérées » et six « potentielles » ont été recensées aux abords du site d'étude et sur les milieux anthropisés. L'ensemble du cortège devra être pris en compte afin de limiter la propagation de ces taxons sur le site d'étude.

### 3.4. Description et évaluation de la faune

#### 3.4.1. Invertébrés

##### A. Les lépidoptères

###### a. Les espèces observées

Au total, **43 espèces** de lépidoptères (41 espèces de rhopalocères et 2 espèces d'hétérocères) ont été contactées au sein de la zone d'étude. Ces espèces, très communes à assez rares, appartiennent aux cortèges suivants :

- Le cortège des espèces liées aux milieux ouverts mésophiles et ensoleillés, telles que le **Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*) et l'**Azuré du Genêt** (*Plebejus idas*) ;
- Le cortège des espèces de haies et des lisières forestières, comme le **Tircis** (*Pararge aegeria*) ;
- Le cortège des espèces des milieux humides ouverts (marais et prairies humides), telles que le **Cuivré des marais** (*Lycaena dispar*).



Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)  
Photo : 8 mai 2020, MENAND Mathieu



Damiers de la succise (*Euphydryas aurinia*)  
Photo : 8 mai 2020, MENAND Mathieu



Azuré de la luzerne (*Leptotes pirithous*)  
Photo : 2 septembre 2020, ANCLA Clément (Artifex)



Flambé (*Iphiclides podalirius*)  
Photo : 2 septembre 2020, ANCLA Clément (Artifex)

Par ailleurs, les recherches bibliographiques n'ont pas révélé la présence d'espèces patrimoniales sur la commune de Tourtrès.

###### b. Les enjeux de conservation

Parmi toutes les espèces recensées, seuls le **Cuivré des marais** et le **Damier de la succise**, protégés au niveau national au titre de l'article 2 (pour le Cuivré des marais – protection des individus et des habitats) et de l'article 3 (pour le

Damier de la succise – protection des individus) de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur le territoire français et les modalités de leur protection), présentent un **enjeu de conservation notable**.

Cuivré des marais ( <i>Lycaena dispar</i> )			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH2, DH4	Liste rouge France (2014) : Préoccupation mineure Liste rouge Aquitaine (2019) : Quasi-menacé	
 <p>Photo : 08 mai 2020, MENAND Mathieu</p>		<p>Le Cuivré des marais est un papillon réparti à travers l'Eurasie dans une large bande allant du Sud-Ouest de la France à la Sibérie. En France, on le trouve dans le Sud-Ouest, le centre et le Nord-Est. Il est généralement assez rare, avec des populations localisées et souvent de petite taille. Ses habitats de prédilection sont les prairies humides, souvent inondables, et les zones marécageuses, toujours à basse altitude. On le rencontre parfois dans des endroits plus inattendus, comme des fossés humides ou des friches, au milieu de terrains agricoles ou industriels, là où se développent les oseilles sauvages (<i>Rumex</i> sp.) dont se nourrissent ses chenilles.</p> <p>Il est menacé par la destruction et l'altération de ses habitats : assèchement des zones humides et intensification des pratiques agricoles (augmentation du nombre de fauches annuelles, fumure plus importante, artificialisation des prairies, etc..).</p>	
<p><u>Présence sur le site d'étude</u> : deux individus ont été observés dans le site d'étude, l'un dans une prairie humide et l'autre au sein d'une jeune peupleraie, non loin d'un ruisseau. L'espèce se reproduit très probablement sur le site.</p>			Enjeu local <b>Moyen</b>

Damier de la succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : DH2	Liste rouge France (2014) : Préoccupation mineure Liste rouge Aquitaine (2019) : Préoccupation mineure	
 <p>Photo : Lisa Thiriet (Artifex)</p>		<p>Le Damier de la succise est une espèce localisée mais abondante en France, soumise à de fortes variations d'effectifs d'une année sur l'autre. Il fréquente les prairies maigres, les pelouses, les lisières ensoleillées et les tourbières.</p> <p>Les plantes hôtes principales des chenilles sont <i>Succisa pratensis</i> et <i>Scabiosa columbaria</i> pour ssp. <i>Aurinia</i>.</p> <p>Cette espèce est principalement menacée par la destruction et l'altération de ses habitats : urbanisation non maîtrisée, assèchement des zones humides (pour les populations liées aux tourbières) et intensification des pratiques agricoles (fauche précoce, amendement des prairies, etc..).</p>	
<p><u>Présence sur le site d'étude</u> : deux imagos ont été observés en train de butiner au sein d'une friche herbacée ensoleillée située au Sud-Ouest du site d'étude, en mai 2020. Une recherche ciblée des chenilles de Damier de la Succise a été réalisée sur le site d'étude lors d'un passage complémentaire, le 24 mars 2021 (période favorable à l'observation des chenilles qui reprennent leur activité et leur développement après l'hiver). <b>Aucune chenille n'a été observée sur le site d'étude</b> lors de cet inventaire. De plus, il a été constaté un enrichissement, et donc une fermeture, d'une partie des milieux qui étaient favorables à l'espèce. Le Damier de la Succise fréquente donc le site d'étude ponctuellement uniquement pour l'alimentation d'imagos se reproduisant à proximité. Son enjeu local est donc évalué à très faible.</p>			Enjeu local <b>Très faible</b>

## B. Les odonates

### a. Les espèces observées

Au total, **21 espèces** d'odonates ont été observées sur le site d'étude. Ces espèces sont communes au sein du territoire aquitain et appartiennent aux cortèges suivants :

- Cortège des eaux stagnantes ensoleillées (étangs, mares et fossés), telles que l'**Aeschne affine** (*Aeschna affinis*), l'**Orthétrum réticulé** (*Orthetrum cancellatum*) et le **Sympétrum méridional** (*Sympetrum meridionale*) ;
- Cortège des eaux faiblement courantes et ensoleillées (secteurs calmes des cours d'eau), comme l'**Agrion blanchâtre** (*Platycnemis latipes*), le **Caloptéryx vierge** (*Calopteryx virgo*) et l'**Agrion jouvencelle** (*Coenagrion puella*).



**Sympetrum sanguineum** (*Sympetrum sanguineum*)  
Photo : 21 mai 2020, ANCLA Clément (Artifex)



**Trithemis annulé** (*Trithemis annulata*)  
Photo : 8 mai 2020, MENAND Mathieu

Par ailleurs, les recherches bibliographiques n'ont pas révélé la présence d'espèces patrimoniales sur la commune de Tourtrès.

### b. Les enjeux de conservation

Toutes les espèces recensées sont communes et largement réparties dans la région. De plus, aucune d'entre elles n'est menacée. Par conséquent, **ces espèces ne bénéficient pas d'un enjeu de conservation notable.**

## C. Les orthoptères

### a. Les espèces observées

Au total, **18 espèces** d'orthoptères ont été contactées sur le site d'étude. Il s'agit d'espèces très communes dans la région qui appartiennent aux cortèges suivants :

- les espèces liées aux milieux ouverts et ensoleillés (prairies, pelouses, friches), comme le **Criquet des pâtures** (*Pseudochortippus parallelus*), le **Criquet noir-ébène** (*Omocestus rufipes*) et le **Dectique à front blanc** (*Decticus albifrons*) ;
- les espèces liées aux lisières forestières telles que l'**Ephippigère carénée** (*Uromenus rugosicollis*).
- les espèces liées aux milieux humides (roselières, prairies humides) comme le **Conocéphale bigarré** (*Conocephalus fuscus*).



**Decticelle bariolée** (*Roeseliana roeselii roeselii*)  
Photo : 9 juillet 2020, ANCLA Clément (Artifex)



**Prairie mésophile favorable aux orthoptères**  
Photo : 8 mai 2020, MENAND Mathieu

Par ailleurs, les recherches bibliographiques sur la commune de Tourtrès n'ont pas révélé la présence d'espèces patrimoniales.

### b. Les enjeux de conservation

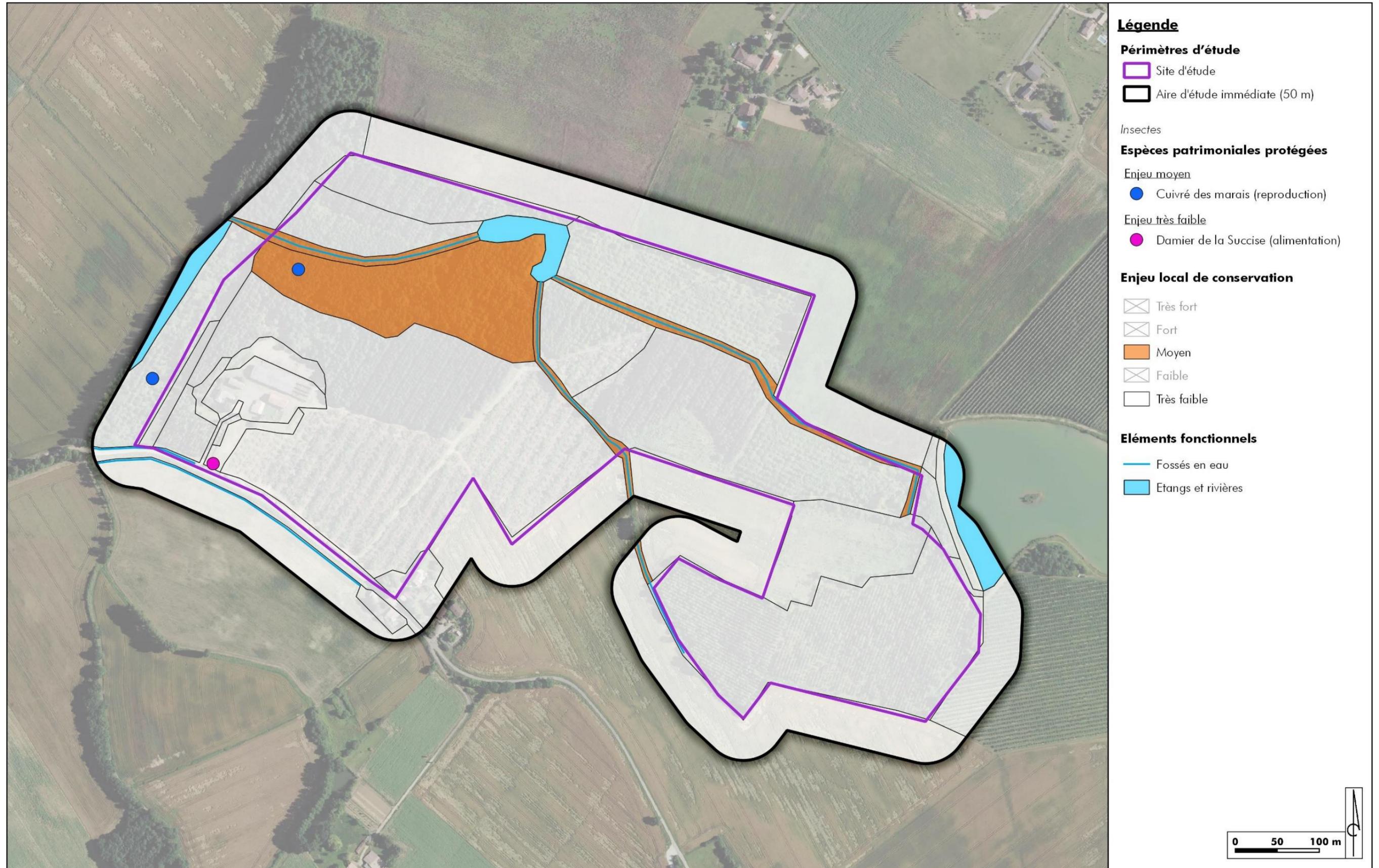
Les espèces recensées sont très communes et largement réparties dans la région. Aucune d'entre elles n'est menacée. Par conséquent, **ces espèces ne bénéficient pas d'un enjeu de conservation notable.**

## D. Les autres insectes

Malgré des recherches spécifiques, **aucun coléoptère saproxylique patrimonial** n'a été recensé sur le site d'étude. Il n'y a donc pas d'enjeu lié aux coléoptères saproxyliques protégés sur le site d'étude.

En outre, les recherches bibliographiques sur la commune de Tourtrès n'ont pas révélé la présence d'espèces patrimoniales de coléoptères saproxyliques.

Illustration 43 : Localisation des observations d'invertébrés  
 Source : BD Ortho® IGN, Réalisation : Artifex 2020



### 3.4.2. Amphibiens

#### A. Les espèces observées

Cinq espèces d'amphibiens ont été contactées dans le périmètre du site d'étude : le **Crapaud épineux** (*Bufo spinosus*), le **Pélodyte ponctué** (*Pelodytes punctatus*), la **Rainette méridionale** (*Hyla meridionalis*), la **Grenouille rieuse** (*Pelophylax ridibundus*) et le **Triton palmé** (*Lissotriton helveticus*).

Ces espèces sont toutes communes à assez communes. Elles ne sont pas menacées, à l'exception du Pélodyte ponctué considéré comme « vulnérable » sur la liste rouge régionale d'Aquitaine.

Au sein du site, les habitats terrestres préférentiels de ces amphibiens sont composés des espaces boisés et enfrichés, mais également des haies, excepté pour la Grenouille rieuse qui passe quant à elle l'intégralité de l'année en milieu aquatique.

La quasi-totalité des espèces a été observée ou entendue dans la plantation de jeunes peupliers située à l'Ouest du site, le long de la rivière. Le Pélodyte ponctué utilise probablement cet habitat pour la reproduction car deux mâles chanteurs y ont été entendus. L'espèce profite des forts épisodes pluvieux pour pondre dans les prairies inondées ou les dépressions en eau.



Prairie inondée favorable à la reproduction du Pélodyte ponctué  
Photo : 8 mai 2020, MENAND Mathieu



Étang favorable à la reproduction du Crapaud épineux  
Photo : 8 mai 2020, MENAND Mathieu



Têtard de Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)  
Photo : 9 juillet 2020, ANCLA Clément (Artifex)

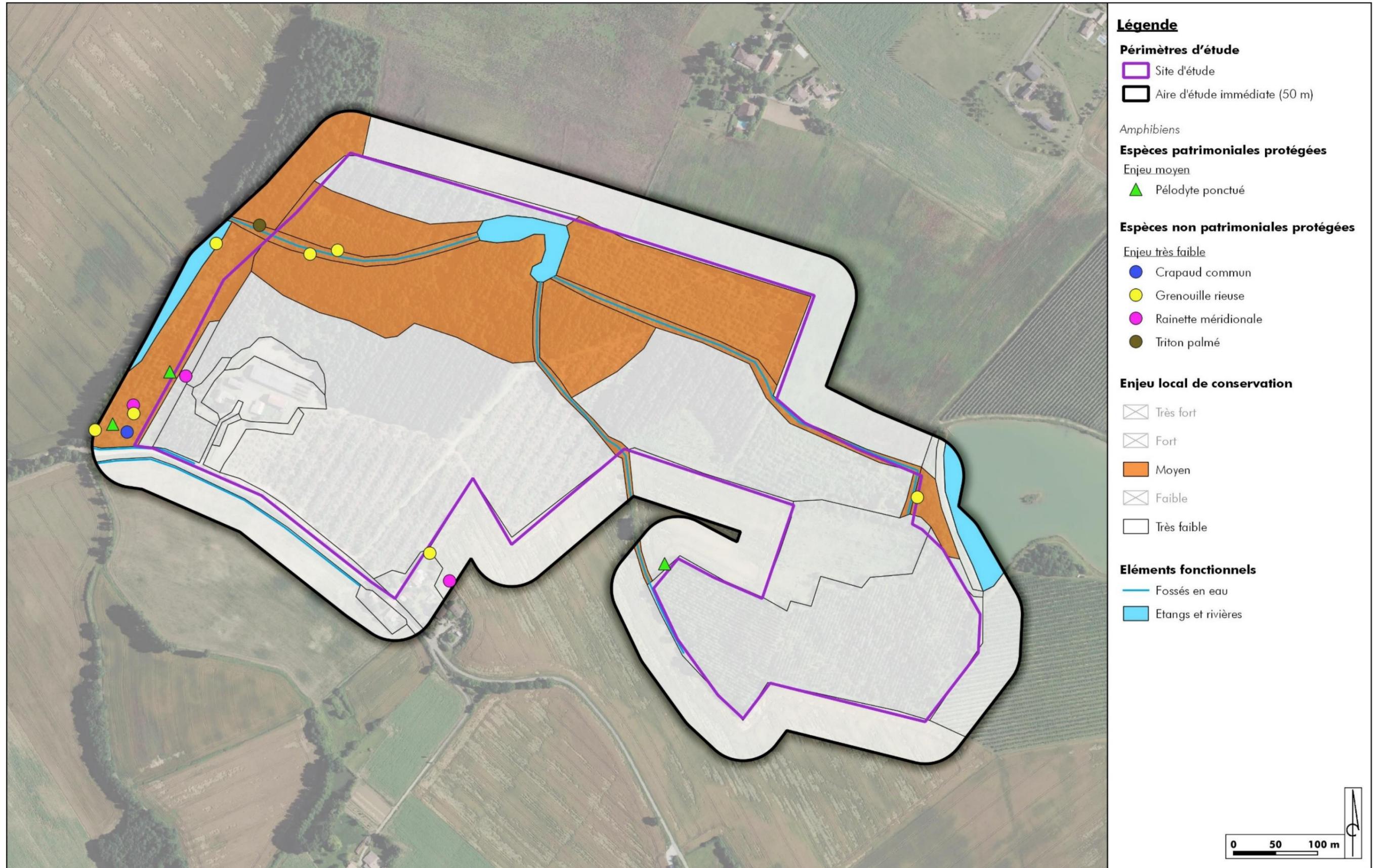
#### B. Les enjeux de conservation

Parmi les espèces recensées, seul le **Pélodyte ponctué** présente un **enjeu de conservation moyen**, même si tous les amphibiens observés sur le site d'étude bénéficient d'un statut de protection légale en France (au titre de l'article 2, protégeant les individus et leurs habitats (pour la Rainette méridionale) et de l'article 3, protégeant uniquement les individus (pour le Pélodyte ponctué, le Crapaud épineux, la Grenouille rieuse et le Triton palmé) de l'arrêté du 19 novembre 2017 fixant les listes des reptiles et amphibiens protégés sur le territoire français et les modalités de leur protection).

Pélodyte ponctué ( <i>Pelodytes punctatus</i> )			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2015) : Préoccupation mineure Liste rouge Aquitaine (2013) : Vulnérable	
 <p>Photo : Teuteul (Creative Commons Wikipedia)</p>		<p>Le Pélodyte ponctué occupe préférentiellement les paysages dénudés ou faiblement boisés. Il affectionne les milieux secs sablonneux ou légèrement humides, les plateaux calcaires, les plaines marneuses ou sablonneuse. Il est souvent présent en association avec le Crapaud calamite, qui fréquente des habitats similaires. La reproduction, qui a lieu en fin d'hiver-début de printemps ou en automne, a lieu notamment dans des mares, des flaques ou des prairies inondées.</p>	
<p><u>Présence sur le site d'étude</u> : deux individus chanteurs ont été entendus dans la plantation de jeunes peupliers, en bordure de rivière à l'Ouest du site d'étude. L'espèce se reproduit probablement dans ce secteur, ainsi que dans les prairies inondées entourant l'étang au Nord du site. Une dizaine de têtards a également été observé dans des pelouses inondées, aux abords de la plantation de pins noirs située au Sud-Est du site.</p>			Enjeu local <b>Moyen</b>

Par ailleurs, les recherches bibliographiques n'ont pas signalé la présence d'espèces patrimoniales sur la commune de Tourtrès.

Illustration 44 : Localisation des observations d'amphibiens  
 Source : BD Ortho® IGN, Réalisation : Artifex 2020



### 3.4.3. Reptiles

#### A. Les espèces observées

Quatre espèces de reptiles ont été détectées au sein du site d'étude : la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). Ces espèces sont très communes en Nouvelle Aquitaine. De plus, elles ne sont pas menacées. Elles sont toutefois toutes protégées à l'échelle nationale.

Les habitats préférentiels de ces reptiles sont les haies, mais aussi les lisières de friches et de boisements. La Couleuvre helvétique affectionne également les abords des ruisseaux et des plans d'eau, où elle trouve ses proies favorites : les amphibiens.

Les Lézards des murailles sont très présents autour des bâtiments se trouvant au Sud-Ouest du site et le long des lisières des boisements, tandis que les deux espèces de couleuvres et le Lézard à deux raies ont tous été aperçus aux abords des lisières ou des milieux aquatiques (rivière et fossés en eau).



Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)  
Photo : 9 juillet 2020, ANCLA Clément



Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*)  
Photo : ALBINET Sébastien (Artifex)

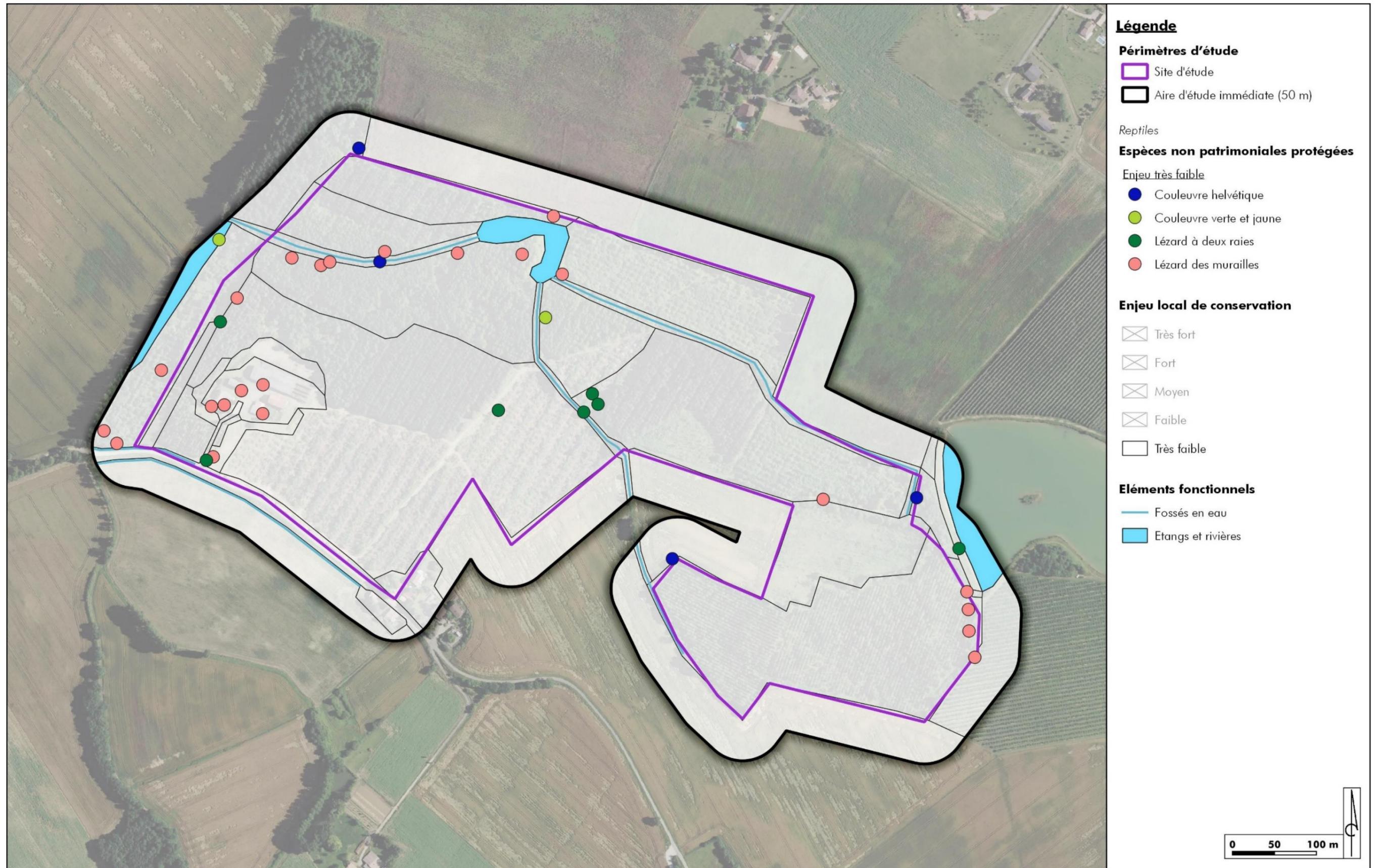
Par ailleurs, les recherches bibliographiques n'ont pas signalé la présence d'espèces patrimoniales sur la commune de Tourtrès.

#### B. Les enjeux de conservation

Toutes les espèces recensées bénéficient d'une protection nationale au titre de l'article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2017 fixant les listes des reptiles et amphibiens protégés sur le territoire français et les modalités de leur protection (protégeant les individus et leurs habitats).

Cependant, aucune de ces espèces ne présente un enjeu notable car elles sont toutes très communes dans la région.

Illustration 45 : Localisation des observations de reptiles  
 Source : BD Ortho® IGN, Réalisation : Artifex 2020



### 3.4.4. Oiseaux

#### A. Les espèces observées

##### a. Oiseaux nicheurs

51 espèces d'oiseaux, dont 37 nicheuses ont été inventoriées sur le site d'étude.

Le cortège des milieux arborés (bosquet, ripisylve et haie) est le cortège d'espèces les plus représenté, avec le Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*), le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) ou le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*).

Les autres cortèges représentés sont :

- Les espèces des milieux buissonnants : la Fauvette grisette (*Sylvia communis*) ou le Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) ;
- Les espèces des milieux aquatiques : le Héron cendré (*Ardea cinerea*) ou le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) ;
- Les espèces rupicoles anthropophiles : l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) ou le Moineau domestique (*Passer domesticus*) ;
- Les espèces des cultures et prairies : l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) ou la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*).

Beaucoup d'espèces ne sont pas exclusives et peuvent se retrouver dans différents types de milieux. Par ailleurs, pour l'accomplissement de leur cycle biologique, la plupart des espèces ne restent pas cloisonnées au sein de leur habitat et fréquentent plus ou moins ponctuellement les autres milieux.



Fourrés couvrant la majorité du site et exploités par les espèces des milieux buissonnants

Photo : 11/06/2020, GODRON Camille (Artifex)



Fauvette grisette observée dans la lande au Nord-Ouest du site

Photo : 11/06/2020, GODRON Camille (Artifex)



Culture au Nord du site exploitée par le cortège des cultures

Photo : 04/04/2020, MENAND Mathieu (Artifex)



Bosquet à l'Est du site et exploité par le cortège des milieux arborés

Photo : 25/02/2020, DUPUIS Élodie (Artifex)



Cours d'eau parcourant le Nord-Ouest du site et exploité par le cortège des milieux aquatiques

Photo : 25/02/2020, DUPUIS Élodie (Artifex)



Bâtiment du lieu-dit Labarthe brûlée, fréquenté par le cortège rupicole anthropophile

Photo : 11/06/2020, GODRON Camille (Artifex)

##### b. Oiseaux hivernants et migrateurs

Un passage à la fin février 2020 a permis de recenser 33 espèces hivernantes.

En hiver, le site d'étude présente à la fois des potentiels pour les individus en recherche de nourriture et pour le repos. Ainsi, les mêmes cortèges qu'en période de nidification se retrouvent sur site :

- Des espèces des milieux arborés, comme le Pigeon ramier (*Columba palumbus*) et le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) ;
- Des espèces des milieux buissonnants, tels que l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) ou le Bruant zizi (*Emberiza cirulus*) ;
- Des espèces des milieux aquatiques comme le Héron cendré (*Ardea cinerea*) et le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) ;
- Des espèces liées aux cultures et prairies, avec l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) et la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*).

Les individus rencontrés sont majoritairement des oiseaux hivernants issus des populations locales, sauf pour les espèces suivantes : la Grive litorne (*Turdus iliacus*), le Milan noir (*Milvus migrans*), le Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) et le Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*). Toutes les espèces observées sont communes durant la période hivernale dans l'ex région Aquitaine.

Un passage début septembre 2020 a permis l'observation de **huit espèces en migration postnuptiale** :

- La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) et le Milan noir (*Milvus migrans*), qui passent en vol au-dessus du site durant leurs migrations ;
- Le Gobemouche gris (*Muscicapa striata*), le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*), le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) et le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) qui exploitent le site d'étude en nombre en halte migratoire pour le repos et pour s'alimenter au niveau des zones arborées et buissonnantes ;
- La Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) (un seul individu observé), vu autour du plan d'eau du centre du site d'étude où elle trouve un lieu de repos et peut s'alimenter ;
- Le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), observé en train de s'alimenter et de se reposer sur le plan d'eau à l'Est de l'aire d'étude immédiate.

Ces espèces sont communes et habituelles en migration dans l'ex région Aquitaine. Elles ne présentent pas d'enjeux sur le site d'étude.

### B. Les enjeux de conservation

Durant la phase de nidification, un quart des espèces d'oiseaux qui fréquentent le site d'études sont **patrimoniales**, soit **14 espèces**, exploitant tous les écosystèmes présents pour leur cycle biologique. La Grande Aigrette présente un enjeu régional fort, tandis que le Circaète Jean-le-Blanc, l'Elanion blanc, le Grand Cormoran et le Héron garde-bœufs, l'Hirondelle rustique ont un enjeu régional moyen. Les autres espèces présentent un enjeu régional faible : l'Alouette des champs, la Chevêche d'Athéna, l'Effraie des clochers, le Faucon hobereau, le Héron cendré, la Huppe fasciée, le Martin-pêcheur d'Europe et le Milan noir.

Ces espèces sont présentées ci-après par importance d'enjeu régional, puis alphabétique :

<b>Grande Aigrette (<i>Ardea alba</i>)</b>			Enjeu régional <b>Fort</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : DO1	Liste rouge France hivernants (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>La Grande Aigrette a une répartition presque cosmopolite : on la trouve dans l'ensemble des régions tropicales, où elle est sédentaire, ainsi que dans une partie des régions tempérées, où elle est migratrice. En Europe de l'Ouest, c'est essentiellement un oiseau hivernant, avec des effectifs en augmentation et des nouveaux cas de nidification de plus en plus fréquents (environ 200 couples en France à l'heure actuelle). Elle fréquente tous les genres de zones humides ou marécageuses et niche aussi bien dans les roseaux que sur des arbustes ou dans des arbres. En hiver, on peut l'observer pêcher le long des rivières et au bord des plans d'eau, mais également attraper des campagnols dans les champs et les prairies.</p> <p>Autrefois quasi-extermineé en Europe en raison du commerce des plumes, l'espèce reconquiert aujourd'hui peu à peu le terrain perdu.</p>		
Photo : Peter Rohrbeck (Wikipedia)			
<u>Présence sur le site d'étude</u> : quatre individus ont été observés survolant le site d'étude le 02/05/2020. L'espèce ne niche pas sur le site d'étude ni à proximité, d'où un enjeu local très faible.			Enjeu local <b>Très faible</b>

<b>Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)</b>			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : DO1	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace migrateur, présent en Europe seulement de mars à septembre. Sa répartition mondiale est vaste : elle couvre une partie de l'Afrique du Nord, les régions d'Eurasie au climat pas trop humide, le sous-continent indien ainsi que les îles de la Sonde. Il chasse presque uniquement des reptiles (y compris les vipères), dans tous les habitats favorables à ces animaux, en particulier les landes, les friches, les pelouses sèches et les lisières forestières. Son nid est généralement installé dans des boisements de pente offrant un bon point de vue sur les environs et, surtout, une absolue tranquillité.</p> <p>Les menaces qui pèsent sur le Circaète Jean-le-Blanc sont surtout liées à l'exploitation agricole et sylvicole : les pratiques trop intensives lui sont défavorables car elles altèrent les habitats de ses proies et peuvent occasionner des dérangements sur les sites de reproduction. Les activités de loisirs en pleine nature sont une autre source de dérangement en période de nidification.</p>		
Photo : C. Mroczko (Artifex)			
<u>Présence sur le site d'étude</u> : un individu a été observé en vol à la recherche de nourriture au Sud de l'aire d'étude immédiate le 22/05/2020. L'espèce n'est pas nicheuse, d'où un enjeu local très faible.			Enjeu local <b>Très faible</b>

<b>Elanion blanc (<i>Elanus caeruleus</i>)</b>			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : DO1	Liste rouge France (2016) : Vulnérable	
	<p>L'Elanion blanc est un rapace répandu dans les régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie. On observe une extension vers le Nord de son aire depuis plus de 150 ans : après l'Afrique du Nord et la péninsule Ibérique, il a fini par atteindre la France dans les années 80, et son expansion se poursuit. Ses habitats originels sont les savanes mais il a su s'adapter aux paysages agricoles intensifs lui offrant suffisamment de proies (surtout des rongeurs) et d'arbres pour se percher et installer son nid.</p> <p>Les populations françaises, bien qu'en augmentation restent relativement faibles et donc fragiles. Il peut être affecté localement par l'utilisation de poisons contre les rongeurs.</p>		
Photo : Cédric Mroczko (Artifex)			
<u>Présence sur le site d'étude</u> : un individu a été régulièrement vu au repos ou chassant sur le site d'étude et alentours. L'espèce n'est pas nicheuse sur site (d'où un enjeu très faible) malgré la présence d'habitats potentiels de nidification tel que la ripisylve de la Canaule à l'Ouest du site.			Enjeu local <b>Très faible</b>

<b>Grand Cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>)</b>			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>Le Grand Cormoran habite l'espace maritime côtier, jusqu'en limite du plateau continental, et les eaux douces de toutes sortes, avec une large préférence pour les eaux stagnantes ou calmes. L'espèce se nourrit de poissons qu'il pêche en plongée. L'espèce est souvent grégaire et les colonies peuvent compter plusieurs centaines de nids. En dehors de la saison des nids, les groupes se forment en fonction de la disponibilité des ressources.</p> <p>À l'issue des campagnes de destruction d'oiseaux piscivores qui sont intervenues à la fin du 19ème, seules subsistaient trois petites colonies totalisant 60 couples dans le Pays de Caux. C'est vraisemblablement cette population relictuelle qui est à l'origine de la reconquête progressive des côtes et îles anglo-normandes puis, simultanément avec l'augmentation générale des effectifs européens de l'espèce.</p> <p>Les effectifs ont fortement progressé depuis et d'autres colonies sont apparues notamment en Seine-Maritime, puis dans le Nord, la Brenne et le Bassin d'Arcachon.</p> <p>L'espèce n'a jamais niché en Corse ou sur le littoral méditerranéen de la France</p> <p>L'espèce est menacée par la destruction des individus et colonies de reproduction dans les régions piscicoles.</p>		
<u>Présence sur le site d'étude</u> : l'espèce a été observée à trois reprises en février et en mai au repos sur le plan d'eau au sein du site d'étude et sur le cours d'eau menant à la Canaule. L'espèce ne niche pas sur le site d'étude ni à proximité, d'où un enjeu local très faible.			Enjeu local <b>Très faible</b>

<b>Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)</b>			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Quasi menacée	
	<p>L'Hirondelle rustique est largement répartie sur l'ensemble de l'Amérique du Nord et de l'Eurasie. Son aire est centrée sur les zones tempérées des deux continents. Cette espèce est migratrice et passe l'hiver sur le continent africain.</p> <p>Elle est très liée aux activités humaines puisqu'elle niche exclusivement dans le bâti rural (granges, ateliers, garages...).</p> <p>L'agriculture intensive, couplée à la modernisation des bâtiments et au recul de l'élevage extensif, conduit à une baisse significative des effectifs et à des disparitions locales.</p>		
<u>Présence sur le site d'étude</u> : l'espèce a été observée en chasse au-dessus de l'aire d'étude immédiate. L'espèce n'est pas nicheuse, d'où un enjeu très faible.			Enjeu local <b>Très faible</b>

<b>Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : chassable	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Quasi-menacée	
	<p>L'Alouette des champs est une espèce sédentaire dans nos régions, où elle est rejointe en hiver par des groupes de migrateurs provenant d'Europe du Nord. Elle niche dans toute une gamme de milieux ouverts, y compris en contexte bocager : champs, prairies et alpages.</p> <p>L'intensification des pratiques agricoles a beaucoup fragilisé ses populations.</p>		
<u>Présence sur le site d'étude</u> : trois couples nichent dans l'aire d'étude rapprochée, où des mâles chanteurs ont été entendus. Ils se situent dans les cultures à l'Ouest, au Nord-Est et au Sud-Est. Un individu hivernant a aussi été contacté le 25/02/2020 dans les friches au centre de l'aire d'étude immédiate.			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Chevêche d'Athéna (<i>Athena noctua</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>La répartition de la Chevêche s'étend des milieux ouverts du bassin méditerranéen à l'Asie centrale. En Europe, l'essentiel de la population est concentré dans la péninsule ibérique. La Chevêche d'Athéna vit dans les zones plates ou vallonnées de toutes sortes (zones agricoles, villages, vergers, terrains ouverts traversés de talus, murs de pierres...). Son nid peut être situé sur le sol dans un terrier ou dans un trou d'arbre ou de rocher.</p> <p>En France, les principales menaces sont la destruction de ses habitats, la pollution et les collisions routières.</p>		
<u>Présence sur le site d'étude</u> : un individu a été entendu dans le bosquet au Sud-Ouest du site. Un couple de Chevêche d'Athéna niche dans les bâtiments du lieu-dit Labarthe Brûlée.			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Effraie des clochers (<i>Tyto alba</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>L'Effraie des clochers occupe une vaste aire de répartition englobant les régions chaudes et tempérées des 5 continents. Elle se reproduit communément dans toute l'Europe et est le rapace nocturne le plus abondant en Midi-Pyrénées. On la rencontre sur les zones de plaine où l'agriculture n'est pas intensive ainsi que sur les collines où les haies champêtres sont abondantes.</p> <p>Les principales menaces qui pèsent sur l'Effraie des clochers sont les collisions routières, la disparition des sites de nidification et des territoires de chasse ou les empoisonnements.</p>		
<u>Présence sur le site d'étude</u> : l'espèce est nicheuse au niveau des bâtiments du lieu-dit Labarthe Brûlée où un individu a été entendu.			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>Le Faucon hobereau est un rapace migrateur, présent dans nos régions d'avril à septembre. Il est spécialisé dans la capture en vol des petits passereaux, y compris des plus agiles d'entre eux, comme les martinets et les hirondelles, ainsi que des libellules et autres insectes volants de grande taille. Il chasse au-dessus de tous les types d'habitats, y compris des petites villes et des villages. Son nid est généralement installé dans un ancien nid de corneille, dans un bois, une plantation de peupliers ou même dans un grand chêne au milieu d'une haie champêtre.</p> <p>La diminution du nombre de proies disponibles entraîne localement une raréfaction de ce faucon.</p>		
Photo : Ken Billington (Wikipedia)			
Présence sur le site d'étude : un individu a été observé au centre de du site d'étude le 02/05/2020 et au Sud-Est le 02/09/2020. L'espèce n'est pas nicheuse sur site, aucun indice de nidification n'ayant été observé au sein de l'aire d'étude, d'où un enjeu local très faible.			Enjeu local <b>Très faible</b>

<b>Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>Le Héron cendré est un grand échassier présent dans une grande partie de l'Eurasie et de l'Afrique, y compris sous les climats tropicaux. Il se nourrit non seulement le long des lacs et des rivières mais également dans les champs et les prairies. Ses proies sont variées : poissons, micromammifères, grenouilles et insectes font partie de son menu.</p> <p>Il n'est pas particulièrement menacé mais ses colonies sont peu nombreuses et dispersées.</p>		
Photo : Cédric Mroczko (faune-touraine.org)			
Présence sur le site d'étude : l'espèce a été régulièrement observée au repos ou s'envolant de l'étang au centre de l'aire d'étude. Le plan d'eau et ses abords sont exploités comme zone de chasse et de repos, la reproduction de l'espèce se faisant hors site (d'où un enjeu local très faible).			Enjeu local <b>Très faible</b>

<b>Héron garde-bœufs (<i>Bubulcus ibis</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>Le Héron garde-bœufs niche actuellement dans le sud de l'Europe, en Afrique, dans le sud-ouest asiatique et en Amérique du Nord et du Sud. En France, sa répartition concerne la quasi-totalité des zones humides. Cependant, cette espèce n'est pas essentiellement liée aux milieux humides, bien que ce type d'habitats joue un rôle important dans son mode de vie. Il peut également être observés dans les milieux agricoles, et notamment dans les pâtures aux côtés du bétails. Son nid est généralement installé dans un buisson au bord de l'eau.</p> <p>La dynamique des populations en France, largement sédentarisées, dépend fortement des conditions climatiques hivernales. Cependant, le drainage, la destruction des zones humides, la diminution des élevages sont les principales menaces pour l'espèce.</p>		
Photo : Pierre Dalous (Wikipedia)			
Présence sur le site d'étude : l'espèce a été observée passant au-dessus du site d'étude, un individu le 22/05/2020, cinq individus le 10/06/2020 et un nouveau le 09/07/2020. Toutefois le Héron garde-bœufs n'a pas été vu au repos ou en recherche de nourriture dans le site d'étude et il ne niche pas dans le secteur, d'où un enjeu local très faible.			Enjeu local <b>Très faible</b>

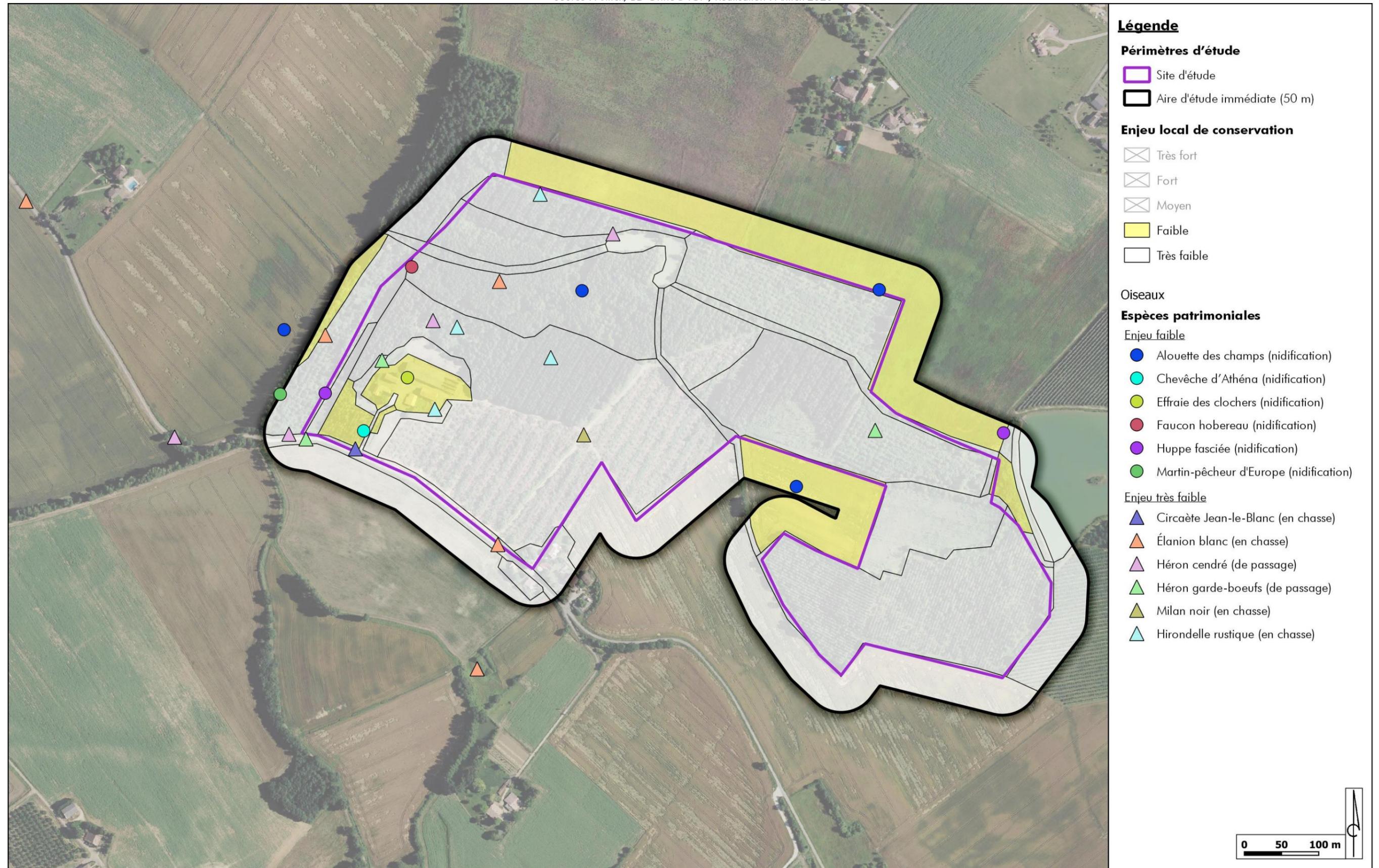
<b>Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
	<p>La Huppe fasciée est largement répartie en Eurasie et en Afrique. Les populations tropicales et certaines populations méditerranéennes sont sédentaires, alors que celles des parties septentrionales sont migratrices. L'espèce fréquente toutes sortes de paysages ouverts à semi-ouverts : bocages, causses, abords des fermes, parcs, etc. Elle chasse les insectes et leurs larves dans les champs, les prairies et les pelouses. Son nid est installé dans des cavités d'arbres creux, de vieux murs ou de rochers.</p> <p>La principale menace qui pèse sur la Huppe fasciée est l'intensification des pratiques agricoles, qui la prive de proies et de sites de nidification.</p>		
Photo : Luc Viatour (Wikipedia)			
Présence sur le site d'étude : l'espèce est nicheuse dans l'aire d'étude immédiate, où un individu a été entendu entre le parc arboré de Labarthe Brûlée et la ripisylve, à l'Ouest du site. Un individu a aussi été observé le 02/05/2020 se posant dans la haie bordant l'étang de Pech Pelat.			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : DO1	Liste rouge France (2016) : Vulnérable	
 <p>Le Martin-pêcheur d'Europe a une répartition beaucoup plus vaste que ne le suggère son nom commun, puis qu'il se reproduit également en Afrique du Nord et en Asie, y compris tropicale. Son régime piscivore dicte ses préférences en termes d'habitat : on le trouve le long des fleuves, des rivières et des plans d'eau poissonneux.</p> <p>Bien qu'encore assez commun, il régresse face à la pollution des eaux et à l'artificialisation des berges, qui le privent à la fois de proies et de sites de nidification (berges abruptes dans lesquelles il creuse des terriers).</p> <p>Photo : Cédric Mroczko (Artifex)</p>			
<p><u>Présence sur le site d'étude</u> : un individu a été entendu le 21/05/2020 au niveau de la ripisylve de la Canaule. Un individu en recherche de nourriture a été observé en bordure du plan d'eau Est de l'aire d'étude immédiate. L'espèce est potentiellement nicheuse au niveau des berges de la Canaule au sein de l'aire d'étude immédiate.</p>			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN3	Statut Europe : DO1	Liste rouge France (2016) : Préoccupation mineure	
 <p>Espèce de l'Ancien Monde, le Milan noir niche dans toute l'Europe à l'exception des îles Britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles de la Méditerranée. Ses quartiers d'hiver se situent en Afrique tropicale.</p> <p>Le Milan noir est un rapace opportuniste, volontiers charognard et souvent assez anthropophile. Il fréquente une grande variété de paysages agricoles, y compris périurbains, avec une préférence assez marquée pour les cours d'eau. Il installe souvent son nid dans une ripisylve, parfois aussi dans des boisements de pente et même dans des pylônes électriques.</p> <p>L'espèce ne semble pas particulièrement menacée à l'heure actuelle.</p> <p>Photo : Cédric Mroczko (Artifex)</p>			
<p><u>Présence sur le site d'étude</u> : l'espèce a été observée en vol au-dessus du site d'étude le 25/02/2020 et le 09/07/2020. Elle n'est pas nicheuse sur site, d'où un enjeu local très faible.</p>			Enjeu local <b>Très faible</b>

## Illustration 46 : Localisation des observations d'oiseaux

Source : Artifex, BD Ortho® IGN, Réalisation : Artifex 2020



### 3.4.5. Chiroptères

#### A. Les potentialités de gîtes

Aucun gîte potentiel n'est présent dans le site d'étude.

Toutefois, le bâti présent dans l'aire d'étude immédiate est susceptible d'accueillir des colonies d'espèces anthropiques, et un petit boisement de chênes et de frênes de l'aire d'étude immédiate montre une potentialité moyenne pour l'accueil des chiroptères arboricoles.



Gîte probable pour les chiroptères sur le site d'étude (bâtiment abandonné)

Photos : 11/06/2020, GODRON Camille (Artifex)

#### B. Les espèces contactées

Les chiroptères ont fait l'objet de **trois sessions d'inventaire nocturne en mai, août et septembre 2020**, consistant en la réalisation de **quatre points d'enregistrements longue durée (nuits entières)** répartis sur les quatre mailles alvéolaires de 200 mètres couvrant la majorité du site d'étude.

Les analyses montrent que les niveaux d'activité peuvent localement atteindre **un niveau moyen à fort** (jusqu'à 283 contacts/heure au point 1 en août). La forte activité près des plans d'eau en début de nuit montre que **le site est utilisé par les chiroptères dès la sortie du gîte** pour l'abreuvement. L'existence de pics d'activité en début et en fin de nuit laisse supposer **l'existence d'un gîte de Pipistrelle commune et de Murin de Daubenton sur ou à proximité du site d'étude.**

Un total de **14 espèces** a été enregistré sur le site d'étude. Une espèce principale et une secondaire dominent le peuplement. Il s'agit respectivement de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et du Murin de Daubenton (*Myotis Daubentonii*). La Noctule commune (*Nyctalus noctula*) a aussi dominé le peuplement lors de la première session mais s'est retrouvée plus marginale par la suite.

Ces 14 espèces peuvent être rangées au sein de quatre grands groupes définis en fonction de leurs habitats de chasse (Barataud, 2012) :

- Les espèces de lisières : la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*) et la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) ;
- Les espèces forestières : la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) et le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) ;
- Les espèces aériennes : la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) et Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) ;
- Les espèces de milieux ouverts : le Petit Murin (*Myotis blythii*).

#### C. Les enjeux de conservation

Parmi les 14 espèces présentes sur le site, 9 présentent un enjeu de conservation notable. Elles sont présentées dans les fiches espèces suivantes.

Petit Murin ( <i>Myotis blythii</i> )			Enjeu régional <b>Fort</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH2/DH4	Liste rouge France (2017) : Quasi-menacé Enjeu de conservation Plan régional d'actions (2012) : Fort	
 <p>Le Petit Murin, proche cousin du Grand Murin, est une espèce de milieux ouverts. En été, il gîte dans des bâtiments (combles) ou dans des grottes et des cavités naturelles. En hiver, il est cavernicole.</p> <p>A la différence des autres Murins, le Petit Murin chasse préférentiellement en milieu prairial ou au-dessus des vignes. Il évite les massifs forestiers, trop fermés pour lui. Il vole à faible altitude et capture ses proies dans les herbes hautes ou à même le sol.</p> <p>La dégradation de ses milieux de chasse (fermeture du milieu, incendies) est une menace pour l'espèce.</p> <p>Photo : Yoann Blanchon (Artifex)</p>			
<p><u>Contact de l'espèce dans le site d'étude</u> : le Petit Murin n'a été contacté qu'une seule fois, en août au niveau de la prairie Nord-Est, d'où un enjeu local faible. Elle utilise les milieux ouverts pour la chasse. L'espèce étant peu détectable, il est possible que son activité réelle soit supérieure à celle mise en évidence.</p>			Enjeu local <b>Faible</b>

Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> )			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH2/DH4	Liste rouge France (2017) : Préoccupation mineure Liste rouge régionale (2019) : Préoccupation mineure	
 <p>La Barbastelle d'Europe fréquente des milieux forestiers divers, assez ouverts et des milieux bocagers. Elle chasse dans les boisements, feuillus comme résineux, mais aussi dans les zones humides, les ripisylves ou les zones agricoles bordées de haies hautes et épaisses.</p> <p>L'espèce passe généralement l'hiver dans des caves voutées, des ouvrages militaires, des ruines, des tunnels ou des souterrains. Elle peut également former de petits groupes derrière des volets ou sous les écorces décollées des arbres.</p> <p>En été, la Barbastelle gîte presque toujours contre le bois, installée dans une fissure, un décollage d'écorce ou toute autre étroiture qui la protège des prédateurs.</p> <p>La surexploitation forestière est une menace pour l'espèce.</p> <p>Photo : Jean Roulin(Wikipedia)</p>			
<p><u>Contact de l'espèce sur le site d'étude</u> : la Barbastelle d'Europe a été contactée à plusieurs reprises sur l'ensemble du site en mai, août et septembre. Elle utilise l'ensemble des milieux présents pour la chasse et le transit. L'espèce étant peu détectable, il est possible que son activité réelle soit supérieure à celle mise en évidence.</p>			Enjeu local <b>Moyen</b>

<b>Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)</b>			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH2/DH4	Liste rouge France (2017) : Quasi-menacé Liste rouge régionale (2019) : Quasi-menacé	
	<p>Le Murin de Bechstein est une espèce typiquement forestière. Il chasse préférentiellement dans les futaies mûres, les peuplements denses de hêtres et les zones de strates diversifiées sous la canopée. Toutefois, il est possible de le trouver en chasse dans les boisements de résineux, les parcs, vergers et les pâturages bocagers.</p> <p>En hiver, le Murin de Bechstein est ubiquiste, il colonise les cavités des arbres, les caves, les cavités souterraines, les ponts ou les aqueducs. En été, le Murin de Bechstein gîte principalement dans les cavités arboricoles.</p> <p>Principalement forestier, il est menacé par la destruction ou l'altération des milieux boisés.</p>		
Photo : Jonathan Hornung (Wikipedia)			
<u>Contact de l'espèce sur le site d'étude</u> : le Murin de Bechstein a été contacté une fois en mai au-dessus du plan d'eau et à quelques reprises en septembre sur l'ensemble du site d'étude en chasse/transit, d'où un enjeu local faible. Il semble utiliser les points d'eau présents sur le site pour l'abreuvement. L'espèce étant peu détectable, il est possible que son activité réelle soit supérieure à celle mise en évidence.			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Pipistrelle pygmée (<i>Pipistrellus pygmaeus</i>)</b>			Enjeu régional <b>Moyen</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH4	Liste rouge France (2017) : Préoccupation mineure Liste rouge régionale (2019) : Données insuffisantes	
	<p>La Pipistrelle pygmée privilégie les milieux forestiers et les zones boisées situés à proximité des cours d'eau, des lacs ou des étangs pour la chasse. Ses gîtes sont arboricoles ou anthropiques (ponts, toitures, nichoirs, etc.). La différenciation de la Pipistrelle pygmée de sa proche cousine la Pipistrelle commune n'est pas suffisamment ancienne pour que sa répartition soit clairement connue. Il semble cependant qu'elle présente une distribution géographique morcelée et des effectifs variables selon les régions : rare dans le Nord, elle est plus commune dans le Sud de la France.</p> <p>L'espèce est menacée par la dégradation de ses habitats et notamment par la perte de ripisylves.</p>		
Photo : Evgeniy Yakhontov (Wikipedia)			
<u>Contact de l'espèce sur le site d'étude</u> : la Pipistrelle pygmée a été contactée à quelques reprises à proximité des plans d'eau à chaque session et successivement aux abords des lisières forestières, sur la friche au Nord et en ripisylve à l'Ouest en mai, août et septembre. Elle utilise occasionnellement le site pour l'abreuvement, la chasse et le transit.			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH2/DH4	Liste rouge France (2017) : Préoccupation mineure Enjeu de sensibilité régionale (2013) : Modéré	
	<p>Le Grand Rhinolophe fréquente principalement des milieux bocagers et des milieux très structurés présentant une alternance de haies, de pâturages et de lisières forestières. Il est troglophile en hivers et anthropophile en été. Ses gîtes peuvent être des cavités karstiques comme des ouvrages artificiels (tunnels, anciennes concessions minières, ponts, etc.). Certains combles non dérangés dans les maisons de bourg peuvent également lui convenir.</p> <p>Le dérangement de l'espèce en hiver ou la perte de gîte constitue une menace pour l'espèce.</p>		
Photo : Yoann Blanchon (Artifex)			
<u>Contact de l'espèce</u> : le Grand Rhinolophe a été contacté à trois reprises en août, en chasse en lisière du boisement Sud-Est, d'où un enjeu local très faible. L'espèce étant peu détectable, il est possible que son activité réelle soit supérieure à celle mise en évidence.			Enjeu local <b>Très faible</b>

<b>Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH4	Liste rouge France (2017) : Préoccupation mineure Liste rouge régionale (2019) : Quasi-menacé	
	<p>Le Murin de Natterer est une espèce majoritairement forestière mais qui peut se retrouver dans différents types de milieux. Pour la chasse, il apprécie les massifs feuillus anciens où il évolue le long des lisières, dans les couloirs de végétation ou au sein des clairières qu'il affectionne particulièrement.</p> <p>Ses gîtes d'été sont très variés : bâtiments, fissures de falaises, cavités arboricoles, etc. En revanche, en hiver, le Murin de Natterer est essentiellement cavernicole.</p> <p>Le Murin de Natterer est régulièrement victime du trafic routier. Enfin, sa proximité avec les habitations le rend souvent victime des attaques de chats domestiques.</p>		
Photo : J. Werther (Wikipedia)			
<u>Contact de l'espèce sur le site d'étude</u> : le Murin de Natterer a été contactée à une reprise au-dessus du plan d'eau et à quelques reprises au niveau des lisières forestières et du plan d'eau en août, ainsi qu'aux abords du plan d'eau et de la friche Nord en août. Il semble utiliser les plans d'eau présents sur le site pour l'abreuvement et l'ensemble du site pour la chasse/transit. L'espèce étant peu détectable, il est possible que son activité réelle soit supérieure à celle mise en évidence.			Enjeu local <b>Faible</b>

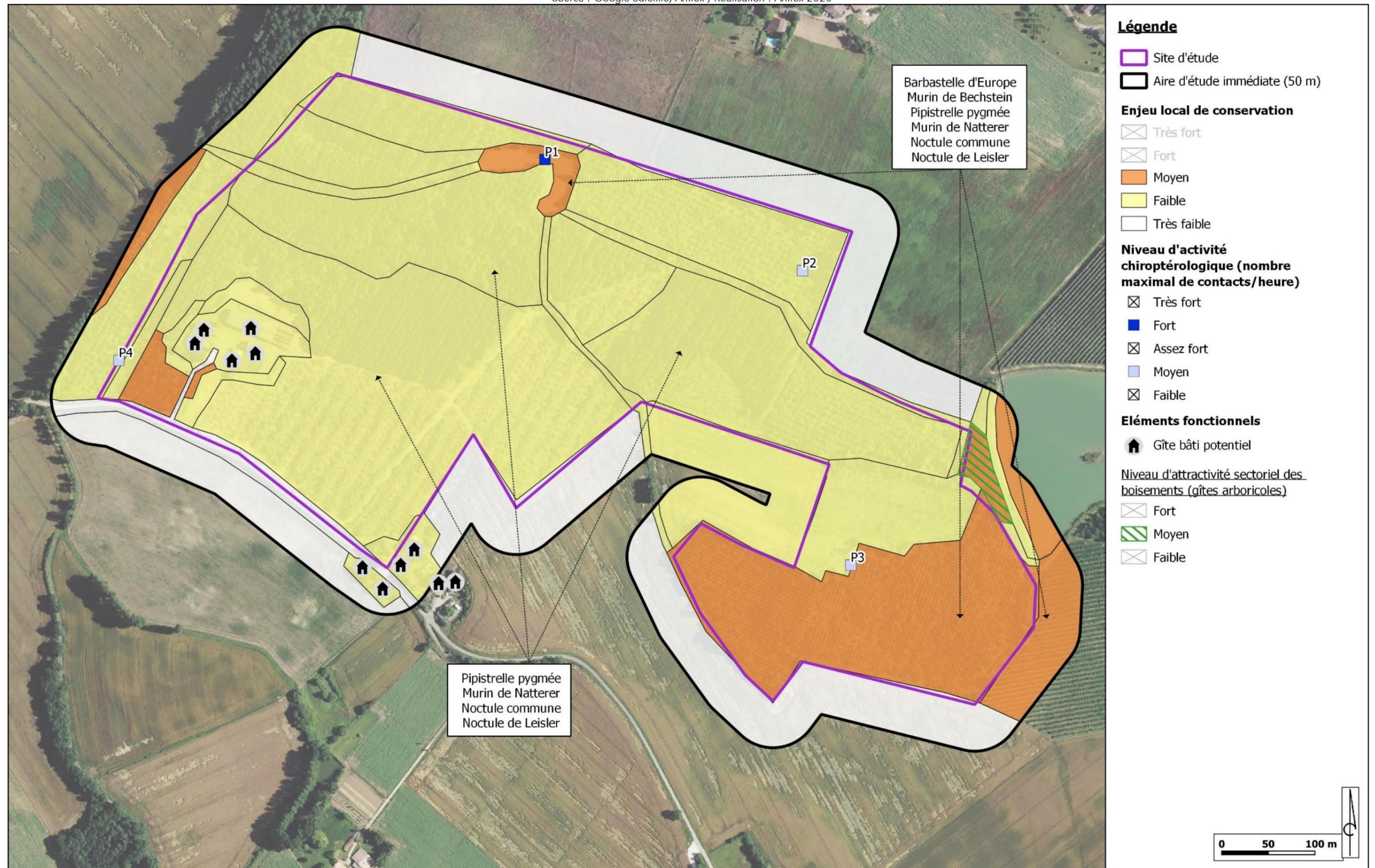
<b>Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH4	Liste rouge France (2017) : Vulnérable Liste rouge régionale (2019) : Vulnérable	
	<p>La Noctule commune est une espèce aérienne qui évolue principalement en milieu forestier. Elle chasse généralement au-dessus de forêts ou de plans d'eau, bien qu'elle puisse également se retrouver en milieu urbain. En été, elle gîte dans des cavités arboricoles naturelles d'arbres feuillus ou résineux. Elle peut également s'établir dans des gîtes anthropiques, comme des coffres de volets roulants, des bardages ou sous des toitures. Le même type de gîte est utilisé en hiver. L'espèce est migratrice et peut parcourir plusieurs centaines de kilomètres entre son gîte d'été et son gîte d'hiver.</p> <p>Les éoliennes représentent la plus forte menace pour cette espèce de haut vol. Toutefois, la surexploitation forestière est également un danger pour elle, car cela entraîne la disparition de ses gîtes.</p>		
Photo : Mnolf (Wikipedia)			
<u>Contact de l'espèce sur le site d'étude</u> : la Noctule commune a été contactée à de nombreuses reprises sur l'ensemble du site en mai et à plusieurs reprises en août et en septembre, notamment au-dessus du plan d'eau. Le nombre de contacts indique une utilisation de l'ensemble des milieux présent sur le site pour la chasse et le transit.			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH4	Liste rouge France (2017) : Quasi-menacé Liste rouge régionale (2019) : Vulnérable	
	<p>La Noctule de Leisler est une espèce forestière connue pour hiberner dans les cavités arboricoles et parfois dans les bâtiments. Elle chasse préférentiellement en plein ciel mais peut aussi capturer des proies au sol, sur la végétation ou au-dessus des rivières. Elle est encore peu connue : bien qu'aucun gîte de mise bas ne soit connu dans la région, nous savons qu'elle se reproduit en Aveyron (capture d'une femelle allaitante).</p> <p>La Noctule de Leisler est une espèce migratrice, qui peut effectuer de longs déplacements (plusieurs centaines de kilomètres) entre son gîte d'été et son gîte d'hiver. Elle est très fidèle à ces derniers.</p> <p>Principalement forestière, elle est menacée par certaines pratiques sylvicoles trop intensives.</p>		
Photo : Manuel Werner (Wikipedia)			
<u>Contact de l'espèce sur le site d'étude</u> : la Noctule de Leisler a été contactée à quelques reprises sur l'ensemble du site d'étude durant les trois sessions. Elle utilise les lisières forestières et les plans d'eau du site pour la chasse et le transit.			Enjeu local <b>Faible</b>

<b>Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)</b>			Enjeu régional <b>Faible</b>
Protection France : PN2	Statut Europe : DH2/DH4	Liste rouge France (2017) : Préoccupation mineure Enjeu de conservation Plan régional d'actions (2012) : Modéré	
	<p>Le Petit Rhinolophe est une espèce anthropophile, en été comme en hiver. Bien qu'il déserte les villes et bien souvent les milieux péri-urbains, il se retrouve fréquemment dans les habitations ou constructions abandonnées de campagne. Pour ce qui est des terrains de chasse, il fréquente préférentiellement les boisements de feuillus. Il se déplace peu au cours de l'année et chasse sur des sites proches de son gîte, évitant généralement les espaces ouverts. Il suit préférentiellement des structures paysagères telles que les haies, les lisières boisées, les ripisylves, etc.</p> <p>Il vole généralement à faible altitude, ce qui le rend peu sensible à l'éolien.</p> <p>La pollution lumineuse, la fragmentation des habitats naturels et la destruction des structures paysagères sont les principales menaces pour l'espèce.</p>		
Photo : Hugo Ponty (Artifex)			
<u>Contact de l'espèce dans le site d'étude</u> : le Petit Rhinolophe a été contacté en chasse à de nombreuses reprises au niveau de la prairie humide au Nord-Est en août et au niveau des lisières du boisement au Sud-Est en septembre. L'espèce étant peu détectable, il est possible que son activité réelle soit supérieure à celle mise en évidence.			Enjeu local <b>Faible</b>

Illustration 47 : Synthèse des enjeux chiroptérologiques

Source : Google Satellite, Artifex ; Réalisation : Artifex 2020



### 3.4.6. Autres mammifères

#### A. Les espèces observées

Quatre espèces de mammifères ont été inventoriées dans l'aire d'étude immédiate. Il s'agit d'espèces non protégées, communes à très communes dans le département du Lot-et Garonne, qui appartiennent à deux cortèges :

- Les espèces liées aux milieux agro-pastoraux : le **Chevreuril européen** (*Capreolus capreolus*), le **Renard roux** (*Vulpes vulpes*) et le **Sanglier d'Europe** (*Sus scrofa*) ;
- Une espèce liée aux milieux humides et aquatiques : le **Ragondin** (*Myocastor coypus*).



Ragondin observé sur le plan d'eau du site d'étude  
Photo : 09 juillet 2020, ANCLA Clément (Artifex)



Frottoir à Sanglier d'Europe au niveau de la plantation de pins  
Photo : 09 juillet 2020, Clément ANCLA (Artifex)

Par ailleurs, les recherches bibliographiques n'ont pas signalé la présence d'espèces patrimoniales sur la commune de Tourtrès.

#### B. Les enjeux de conservation

Aucune espèce ne présente un enjeu de conservation notable.